

# Le CIm

CESSON-SÉVIGNÉ INFORMATIONS MAGAZINE

1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2022 - N°927

## CULTIVONS

### les idées pour Cesson-Sévigné

[jeparticipe.ville-cesson-sevigne.fr](http://jeparticipe.ville-cesson-sevigne.fr)

Jusqu'au 31 janvier 2023

1<sup>ER</sup> BUDGET  
PARTICIPATIF

vous avez  
la main !

DOSSIER

Le budget participatif



Ville de  
CESSON  
SÉVIGNÉ

## Dossier 11

# Le budget participatif



JE PARTICIPE

### La Ville en action 4-10

Retour en images 4

L'actu en bref 5

La Ville en action 7

Développement durable 10



### Vie municipale 16-19

Expressions politiques 16

Conseil municipal 19

### Ils font Cesson 21-25

Économie & commerces 21

Culture 22

Vie associative et sportive 24

### Infos pratiques 26-27

Infos pratiques 26

Directeur de la publication :  
Jean-Pierre Savignac

Élue référente : Jeanne Féret,  
adjoindte à la vie citoyenne et  
à la communication

Directeur de cabinet : Maxime  
Dumoulin

Responsable du service  
communication :

Virginie Lucas

Rédaction et mise en page :

Virginie Lucas et Florence

Thierry

communication@ville-cesson-  
sevigne.fr

02 99 83 52 00

Conception graphique :

Yves Bigot

Impression : Chat Noir

Impressions

Tirage à 10 600 exemplaires

Distribution : S'pricom

06 48 60 49 58

02 99 35 56 13

Couverture : © Apapa

Rosenthal



### REMISE DES ÉLÉMENTS DATES À RETENIR

#### Remise des documents

par mail à

communication@ville-cesson-sevigne.fr

#### Derniers délais, avant 12 h :

- Magazine du 1<sup>er</sup> janvier 2023 :  
mardi 6 décembre 2022

- Magazine du 1<sup>er</sup> février 2023 :  
vendredi 6 janvier 2023



© François Lepage

## Bonnes fêtes de fin d'année à tous

### ÉDITO

**Chères Cessonnaïses,  
chers Cessonnaïses,**

À l'heure où nous approchons des fêtes de fin d'année, il est important de prendre le temps de regarder derrière nous. Malgré un retour à la normale coté sanitaire, cette année restera particulière. Le contexte géopolitique et ses conséquences n'ont échappé à personne et cela nous demande, encore aujourd'hui, de nous adapter.

Mais nous ne devons pas oublier toutes les belles choses qui ont été accomplies et notre capacité de résilience. Nous disposons, à Cesson-Sévigné en particulier, d'un cadre de vie extraordinaire. Il nous faut le préserver. Préserver les valeurs de dynamisme, de progrès et de fraternité qui sont les nôtres pour nous adapter aux évolutions de notre société. Et c'est ensemble que nous devons nous lancer dans les transitions qui nous attendent en 2023.

Ainsi, pour finir l'année en donnant à chacun la possibilité de transformer dès à présent son quotidien et celui des autres, la Ville de Cesson-Sévigné met en œuvre son premier budget participatif. Le principe est simple : vous proposez puis nous choisissons et réalisons ensemble vos projets ! D'un budget de 100 000 €, ce dispositif donne à chacun l'opportunité de s'impliquer plus directement dans les choix de la commune.

Depuis longtemps la municipalité place la participation citoyenne au cœur de son action. En ce sens, elle s'est ainsi dotée

de multiples instances de démocratie locale : Conseil municipal des Jeunes, Conseil consultatif des jeunes, référents de quartiers, etc.

Aujourd'hui, à travers ce nouvel outil démocratique, la Ville souhaite aller plus loin en donnant davantage de moyens aux habitants pour réaliser leurs projets. Pour que les jeunes puissent aussi s'impliquer dans la vie municipale, nous avons décidé d'offrir la possibilité aux enfants de participer. Il n'y a pas d'âge pour apprendre à être un citoyen.

Dans ce numéro, vous trouverez tous les détails de cette opération. Je vous encourage à proposer vos idées sur la plateforme [jeparticipe.ville-cesson-sevigne.fr](http://jeparticipe.ville-cesson-sevigne.fr) qui vous est entièrement dédiée. Aussi, n'hésitez pas à solliciter les élus lors de leurs permanences qui se feront un plaisir de répondre à vos questions.

Nous espérons que vous profiterez pleinement de cette opportunité de contribuer à faire de Cesson-Sévigné une ville où il fait bon vivre.

**Votre Maire,  
Jean-Pierre Savignac**



**8 octobre**

### Une animation vélo place de l'Église

Plus de 40 personnes ont participé à la 1<sup>ère</sup> édition du vélotour Cesson-Sévigné. Il était possible de faire contrôler son vélo, le graver pour éviter les vols, réviser son code de la route, et découvrir de nouveaux engins.



**18 novembre**

### Plantation de l'arbre des naissances

Un arbre a été planté dans le parc de la Chalotais pour fêter les 139 petits Cessonnois nés entre le 1<sup>er</sup> septembre 2021 et le 31 août 2022 (76 filles et 63 garçons).



**19 octobre**

### Le skipper Arnaud Pennarun à l'école Beausoleil

Avant d'embarquer le 6 novembre à bord du Pen Duick III pour la route du Rhum, le skipper a échangé avec les élèves de CM1 et CM2. Les enfants lui ont confié la mascotte de l'école, pour qu'elle réalise la traversée avec lui. Au-delà du défi sportif et historique, l'objectif d'Arnaud Pennarun est de donner l'opportunité à l'association Robert-Debré de communiquer sur ses actions auprès des enfants hospitalisés.



**10 novembre**

### Cérémonie citoyenne

La cérémonie citoyenne en l'honneur de la commémoration du 104<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice 1918 s'est déroulée place du Marché en présence des écoliers, collégiens et lycéens. Elle était organisée par la Ville, l'UNC (Union Nationale des Combattants) et le Comsic-École des Transmissions.

À cette occasion, Pierre Éon, adjoint chargé de la sécurité, a été décoré de la médaille de chevalier de l'ordre du mérite.





## Maxime Dumoulin, directeur de cabinet

À 29 ans, cet ancien militaire de la Marine Nationale, spécialiste des relations publiques, remplace Claire Fournol au poste de Directeur de cabinet du Maire. Maxime Dumoulin a été, 2 ans, responsable des relations institutionnelles au sein de l'Agence de l'innovation de défense (Ministère des Armées) et plus récemment Directeur des affaires publiques dans un accélérateur de start-up. Passé par le cabinet du Maire de Saint-Brieuc en tant que responsable des relations publiques et relations presse, il est désormais aux côtés du Maire pour faciliter la mise en œuvre du projet politique au service des habitants de la Ville. « *Passionné par le sport et la Bretagne, c'est désormais au service des Cessonnais que je souhaite mettre toute mon énergie.* »

## Sécurité Démarchage abusif : soyez vigilants !

À la suite de plusieurs signalements nous vous demandons d'être vigilant lorsque vous êtes démarchés à domicile ou par téléphone. La Ville ne mandate actuellement aucune entreprise en son nom.

- ▶ *En cas de doute, contactez la police municipale : 02 99 83 52 14 ; 06 09 35 73 92*

## Piscine Fermeture pendant les vacances de Noël

Dans le cadre des économies d'énergie, la piscine sera fermée du 16 décembre au 6 janvier pour permettre les réparations, les temps de formation et la vidange en fonction des restrictions d'eau en vigueur.

## Convivialité Repas des aînés : les inscriptions sont ouvertes

La Ville offrira son traditionnel repas des aînés aux Cessonnais de plus de 70 ans, samedi 11 février à 11h30, au Carré Sévigné. Nos aînés, accueillis par vingt-cinq jeunes pour le service, profiteront d'un moment convivial animé par l'association Cesson Retraite Active et la chorale de l'Amicale. Les conjoints de moins de 70 ans peuvent participer au repas pour 15 €.

- ▶ *inscriptions au CCAS avant le vendredi 13 janvier au 02 99 83 52 00.*

## Éducation Parlez puberté avec vos ados

L'association CycloShow-XY France propose aux parents et ados des ateliers d'Education Affective, Relationnelle et Sexuelle (EARS). Deux ateliers : le cycloShow destiné aux filles de 10 à 14 ans, accompagnées de leur mère et la MissionXY pour les garçons de 11 à 14 ans avec leur père. Samedi 4 février de 9h15 à 16h15 à l'Espace Grippé. Tarif cessonnais : 25 €. Sur inscriptions.

- ▶ *ville-cesson-sevigne.fr*

## Rencontre sportive Steven Da Costa, champion olympique de Karaté au Palais des sports

Dans le cadre d'une tournée nationale, le champion dispensera un stage dimanche 18 décembre au Palais des Sports, avec la ligue de Bretagne de Karaté. L'événement ouvert au public est l'opportunité de découvrir le haut niveau ! Info : [ville-cesson-sevigne.fr](http://ville-cesson-sevigne.fr)



## Rennes Métropole



### Futur réseau trambus

Depuis mi-novembre, une consultation des habitants est lancée sur le projet du réseau trambus, dont deux lignes passeront par Cesson-Sévigné. Un atelier d'échange, sur inscription, est organisé jeudi 8 décembre à 17h30 à l'Espace de Grippé. Une présentation du projet est également disponible à la mairie annexe (aux horaires d'ouverture de la mairie)

- ▶ [fabriquecitoyenne.fr](http://fabriquecitoyenne.fr)



### Plan Local de l'Habitat (PLH)

La Métropole de Rennes a lancé une concertation pour dialoguer avec les habitants sur son prochain programme local de l'habitat (2023 – 2028). La restitution des rencontres organisées en novembre sur la métropole aura lieu mardi 6 décembre, à 18h30, à l'Espace de Grippé. Entrée libre.

- ▶ [fabriquecitoyenne.fr](http://fabriquecitoyenne.fr)

# La Ville s'anime pour Noël



Les enfants du centre de loisirs préparent les décorations qui orneront le décor installé par les agents du service des Espaces Verts.

La fin d'année approche et les services de la Ville vous concoctent une ribambelle d'animations pour vivre la magie de Noël !

## La Ville s'habille pour les fêtes

Dans quelques jours, vous découvrirez le décor de Noël qui habillera le parc du Pont des arts pendant cette période de fêtes.

Chaque année, le service Espaces Verts met du cœur à l'ouvrage pour vous faire voyager aux pays de l'imaginaire. Tels des petits lutins, les enfants du centre de loisirs ont été sollicités pour participer à la confection de décorations : bonhomme en pain d'épice, boule de pomme de pin et bonhomme en bois.



## Dessine-moi Noël !

Au milieu de ce joli décor se cachera la boîte aux lettres du Père Noël. En plus d'y déposer sa lettre au Père Noël, les enfants Cessonnois de 3 à 8 ans peuvent participer au concours de dessins sur le thème de Noël et de la fraternité. Les auteurs des plus beaux dessins recevront de jolis livres en janvier.

*Chers parents, pensez à indiquer les nom, prénom, âge et adresse de l'enfant sur les courriers déposés.*

## Cinéma de Noël

**Cette année, le Noël des petits Cessonnois se déroulera au Cinéma !**

Les enfants de 5 à 8 ans sont invités au Cinéma Le Sévigné pour visionner "Le royaume des étoiles", tout juste sorti en salle. Samedi 10 décembre, à 9h30 ou 11h30. La séance de cinéma est gratuite sur inscription.

► [ville-cesson-sevigne.fr](http://ville-cesson-sevigne.fr)





## Le Noël de la médiathèque

Les agents de la médiathèque s'amuse aussi autour des fêtes de fin d'année et invitent petits et grands à plusieurs rendez-vous !

### Petit saut dans le passé

Le Noël de la médiathèque sera vintage. Pour fêter ses 30 ans, elle sortira de ses cartons les photos de sa construction, en 1992, et en profitera pour vous montrer ses plus belles décorations de Noël de l'époque. Rendez-vous mercredi 14 décembre à 15h30 pour l'Heure du conte avec Tricontine. "Dis mamie, c'était comment Noël quand tu étais petite ?", Décidément les Noëls du passé n'auront plus de secrets !

### Un décor participatif

À partir du lundi 12 décembre révélez votre âme d'artiste et amusez-vous à décorer les vitres de la médiathèque selon votre inspiration. En accès libre, aux heures d'ouverture.

### La lecture pour toute la famille

Pour plonger dans la magie de Noël, les bibliothécaires sélectionnent pour vous une série d'ouvrages : romans, albums, contes, documentaires... Il y a l'embarras du choix.

### Le traditionnel calendrier de l'aveug

Retrouvez chaque jour, une nouvelle idée de cadeau à offrir ou à s'offrir pour Noël : livre, film, jeu, CD... laissez-vous tenter par les conseils de vos bibliothécaires ! Le calendrier est à découvrir en ligne sur le portail de la médiathèque. Chaque document dévoilé est à emprunter le jour-même à la médiathèque.

## Un sourire pour Noël : partage et solidarité !

La Ville renouvelle l'opération "Boîtes solidaires de Noël" en partenariat avec le club Interact Cesson Triskell (Rotary Club) et les associations caritatives cessonaises. Chacun est appelé à faire un geste simple pour offrir aux Cessonais isolés un joli cadeau.



Composez votre boîte, type boîte à chaussures, avec trois petites attentions : une douceur (chocolats,

bonbons), un loisir (livre, jeu, billet de spectacle) et un produit de beauté neuf (savon, crème, gel douche...) et pensez à l'emballer joliment. Déposez votre boîte au CCAS à la mairie, au Carrefour Contact, Carrefour City, à l'agence Blot, ou à la cabane des proximités à ViaSilva avant le 10 décembre.

Les enfants du Conseil Municipal des Jeunes et des centres de loisirs de Cesson-Sévigné ajouteront un mot doux au paquet.

► CCAS au 02 99 83 52 00

## Discothèque éphémère

### Danser pour la bonne cause !

Les élus du Conseil Municipal des Jeunes invitent les 9-13 ans samedi 17 décembre à vivre l'ambiance d'une Discothèque ! Pensez au dress code : habits de lumière. La recette de la manifestation sera reversée à l'association "Les p'tits doudous de Sévigné", dont le but est d'améliorer l'accueil et le bien-être des enfants opérés, de réduire leur anxiété par le jeu et le numérique avant l'opération chirurgicale.

De 14h à 17h, à la cafétéria du Carré Sévigné.

Entrée : 2 € minimum.

► sur inscription au 07 87 55 24 41 ;  
cmj@ville-cesson-sevigne.fr



**Besnard-Piednoir**  
 Plomberie - Sanitaire  
 Chauffage - Electricité



Installation - Dépannage  
 Neuf & Rénovation

Philippe PIEDNOIR  
 phil.piednoir@orange.fr

1, rue du Hellier 35510 CESSON SEVIGNE

Port. 06 78 13 09 52 - 02 23 27 19 62



**stéphaneplaza**  
 immobilier

02 85 73 00 00

52 rue de Bray  
 CESSON-SEVIGNE

Votre interlocuteur :  
**Jean-Baptiste VOISIN**

NOUS AUSSI ON PEUT  
 METTRE DES  
 PAILLETES DANS  
 VOTRE VIE,  
 CONTACTEZ NOUS!




# TERRE de BRAISE

## Poterie et modelage

Cours du mardi au dimanche  
 Accès libre pour initié(es) de 10 h à 20 h  
 Privatisation de l'atelier pour entreprise, CE, anniversaire



8A allée des Rosiers, 35510 Cesson-Sévigné - 06 85 12 81 47  
 www.terredebraise.com - oliviercostard@terredebraise.com



## TIZEN

Gastronomie Chinoise

Sur place - Vente à emporter - Livraison

Du lundi au samedi, midi et soir  
 Dimanche midi

Allée Morvan Lebesque 35700 RENNES  
 (Zone des Longs champs, parking gratuit)

02 99 63 97 86  
 www.ti-zen.fr



## HULINE Patrice

### Plomberie - Chauffage

NEUF ET RÉNOVATION  
 Aménagement salle de bain  
 Remplacement de chaudières




48 rue de Bray - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ - Tél : 02 99 83 74 28 - patricehuline@orange.fr

# Le point sur les travaux



## C'est parti pour le sport de plein air !

Avant même l'inauguration du 21 octobre dernier, les deux terrains de basket et l'aire multisports, situés à côté du lycée Sévigné, avaient trouvé leur public. Une belle réussite !

## Une nouvelle aire de jeux parc de la Chalotais

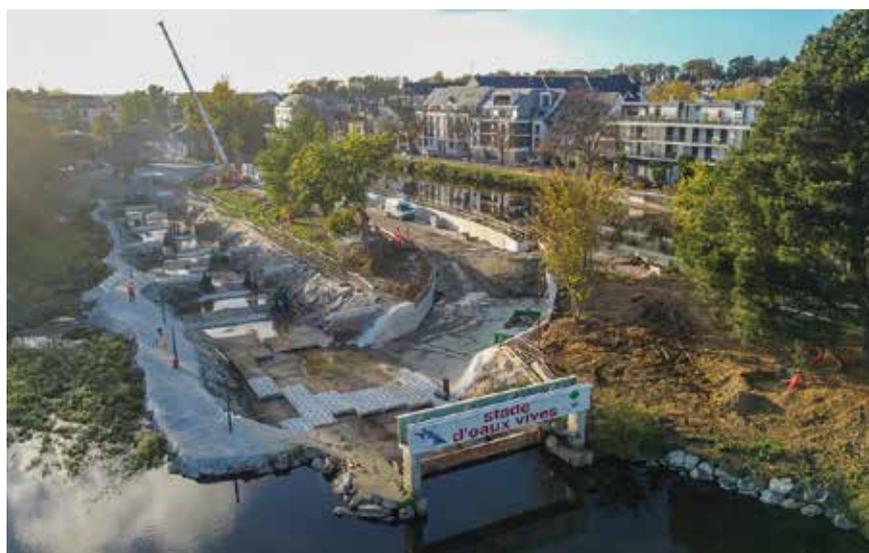
Face au vieillissement de l'aire de jeu parc de la Chalotais une nouvelle structure a été installée pour accueillir les petits de 2 à 6 ans. Le nouveau sol, souple à base de liège, généré de façon écologique, est beaucoup plus naturel et sans odeur. Il a en plus l'avantage d'être recyclable. À noter également cette année le remplacement d'un portique à l'aire de jeux de Métairies et d'un toboggan dans le quartier de la Rabine.



## Le chiffre

# 60 000

euros consacrés à l'entretien des aires des jeux en 2022



© Benjamin Brillac

## Mise en place de quatre nouvelles pompes au stade d'eaux vives

Les travaux se poursuivent au stade d'eaux vives et les nouvelles pompes ont été posées. Elles serviront à gérer le débit d'eau dans le stade en fonction des utilisateurs. Pour une gestion simplifiée, elles seront reliées à un automate.



## Le Manoir se refait une beauté

Afin de rénover son patrimoine bâti, la Ville investit dans la rénovation de la toiture du Manoir de Bourguevilleuil.

## Le réseau de vélo express (REV): aménagement de la liaison Rennes - Cesson-Sévigné

© L'oeil mobile image pour Servicad



Aménagement d'une piste cyclable à la Monniais.

À partir de janvier 2023 et jusqu'à mars 2024, les travaux de rénovation de 4 km de pistes cyclables par Rennes Métropole permettront de se connecter sur les aménagements existants à Rennes depuis le boulevard Villebois-Mareuil. Ils permettront de relier la route de Paris à Cesson-Sévigné, par l'écopôle sud-est.

### La nouvelle section REV

L'aménagement se raccordera à la liaison cyclable existante à l'Ouest entre le centre-ville de Rennes et Chantepie et sera, à terme, partie intégrante du REV. Cette nouvelle section sera majoritairement constituée d'une piste cyclable bidirectionnelle confortable (3 mètres de large).

### Un confort et une sécurité accrus pour le cycliste

La nouvelle section sera constituée d'une piste en enrobé, avec une signalisation adaptée spécifique qui informera le cycliste qu'il circule sur le REV. Une différence de niveau entre la piste cyclable et le cheminement piéton est également prévue afin de marquer la séparation des flux. L'itinéraire sera sécurisé par la mise en place d'une bordure entre la piste cyclable et la voie réservée aux véhicules. Un marquage au sol à chaque carrefour permettra de signaler aux automobilistes le passage de la piste cyclable.

### La piste à Cesson-Sévigné

- Une piste bidirectionnelle sur l'ensemble de la rue de Bray. Elle se raccordera avec la rue Auguste Pavis (Rennes) et sera localisée en partie Nord de ces rues ;
- Une piste bidirectionnelle dans le parc de la Monniais ;
- Pour le passage sous la LGV les cycles seront réinsérés dans la circulation générale.

### La circulation pendant les travaux

- Les travaux seront réalisés en demi-chaussée avec alternat à l'emplacement du chantier ;
  - À l'Écopôle Sud-Est, les travaux de rabotage et d'enrobés seront réalisés de nuit avec route barrée (au total 15 jours de travaux).
  - Certains carrefours importants (Bray, Pavie-Bray ; Charmilles-Bray ; Alliers-Bray route de Chantepie) seront réalisés pendant les vacances scolaires afin de minimiser l'impact sur la circulation générale ;
  - Certaines lignes de bus seront perturbées. Vous trouverez toutes les informations sur le site [star.fr](http://star.fr)
- [comtravaux@rennesmetropole.fr](mailto:comtravaux@rennesmetropole.fr)  
06 24 13 60 95

## Rennes Métropole Eclairage public

### De nouveaux horaires

Rennes Métropole, en concertation avec les communes mettra en place en début d'année de nouveaux horaires d'allumage de l'éclairage public :  
Extinction de minuit à 5h30 en semaine, jusqu'à 6h le samedi (sauf abord du marché 5h30) et jusqu'à 7h le dimanche (allumé autour des commerces uniquement). L'éclairage public sera optimisé dans l'Écopôle Sud-Est et maintenu aux abords du Centre Hospitalier.

## Broyage de végétaux

### Opération de broyage de végétaux

Organisée par Rennes Métropole, samedi 10 décembre, de 10h30 à 12h30, parking en face de la salle Paul Janson.

► [dechets.rennesmetropole.fr](http://dechets.rennesmetropole.fr)

## Que faire du sapin ?

Après les fêtes, le sapin n'est pas à mettre avec les ordures ménagères. Vous pouvez le déposer à la déchetterie ou dans le container mis à disposition par la Ville sur le parking du boulevard de Dézerseul (près du collège Bourgchevreuil) à partir du 26 décembre. Une opération broyage des sapins est prévue mercredi 26 janvier.

► 02 99 83 52 00 (serveur vocal, demander "services techniques")



# Le budget participatif

1<sup>ER</sup> BUDGET  
PARTICIPATIF

Vous avez  
la main !

An illustration on a red background showing a hand holding a yellow watering can, pouring water onto a small green plant. To the right of the plant are three glowing yellow lightbulbs with blue bases, symbolizing ideas and participation.

CULTIVONS

les idées pour Cesson-Sévigné

JE PARTICIPE



## Qu'est-ce qu'un budget participatif ?

Le budget participatif, c'est 100 000 € que la Ville alloue à la réalisation de projets proposés puis choisis directement par les habitantes et habitants. La Ville vous propose de déposer un projet, une idée qui selon vous améliorera la qualité de vie des Cessonais. Les habitants pourront ensuite voter pour leur projet préféré !

### *Des projets proposés et choisis par les habitants*

#### Qui peut proposer une idée au budget participatif ?

Individuellement, tous les habitants de plus de 16 ans ou les enfants sous la responsabilité de leurs parents. De manière collective, les associations ou un groupe de voisins ou d'amis... peuvent déposer un projet.

#### Qui pourra voter pour son projet préféré ?

Tous les Cessonais à partir de 16 ans et les enfants sous la responsabilité de leurs parents.

### Des outils pour participer !

👉 La plateforme [jeparticipe.ville-cesson-sevigne.fr](http://jeparticipe.ville-cesson-sevigne.fr)

La Ville met en place une plateforme dédiée. Vous y trouverez toutes les informations utiles sur le budget participatif, notamment le règlement. Elle vous permettra de déposer facilement un projet en ligne.

👉 Une urne à l'Espace Citoyen

Pour ceux qui ne souhaitent pas utiliser l'outil numérique, un formulaire d'appel à projet sera disponible à l'Espace Citoyen, ainsi qu'une urne pour le déposer.



## Le chiffre

**100 000 €**

C'est le budget alloué à la réalisation des projets qui seront élus par les habitants. Vos projets ne devront pas dépasser un budget de 50 000 €.



**Jeanne Féret**  
adjointe chargée de la vie citoyenne et de la communication.



## Pourquoi le projet ?

Après avoir vécu tous ensemble deux années particulières, nous lançons la 1<sup>ère</sup> édition du budget participatif le 15 décembre 2022, promesse de campagne.

Véritable outil pédagogique, le budget participatif permet d'en savoir plus sur

le fonctionnement des collectivités territoriales et le financement des projets. Notre objectif est également de favoriser votre participation à la vie locale pour améliorer notre cadre de vie à tous.

## L'implication du plus grand nombre

Pour garantir toutes les chances à cette 1<sup>ère</sup> édition, nous avons été attentifs à ce qu'elle permette l'implication de tous : tous les âges pour le regard de chacun sur sa ville, les services pour vérifier la faisabilité technique des projets, les représentants des instances participatives de la Ville (référénts de quartier, CMJ, CCJ) pour impulser la participation citoyenne, les groupes d'habitants ou associations pour l'effet moteur du collectif. Et nous ferons un bilan de cette 1<sup>ère</sup> édition.

## L'appel est lancé

Alors, à vos idées ! Nous les attendons riches, inventives, sérieuses, pertinentes ou encore audacieuses. Je vous donne, pour ma part, rendez-vous le samedi matin à l'Espace Citoyen pour répondre à vos questions.

# Les 5 étapes

**Étape 1 : l'appel à projet**

Déposez votre projet.

**Jusqu'au 31 janvier 2023**

**Étape 2 : l'instruction des projets**

Toutes les idées sont étudiées par les services municipaux qui vont analyser la faisabilité technique et réglementaire et estimer le coût de chaque projet. Pendant cette phase, les porteurs de projets peuvent être contactés par les services de la Ville afin de préciser ou ajuster leur idée.

**Du 1<sup>er</sup> février au 1<sup>er</sup> avril 2023**

**Étape 3 : le jury de recevabilité**

Un jury composé d'élus de la majorité et de l'opposition, des référents de quartiers et des membres du Conseil Municipal des Jeunes et du Conseil Consultatif de la Jeunesse donnera son avis sur les projets éligibles au vote.

**Première quinzaine d'avril 2023**

**Étape 4 : le vote des habitants**

La présentation et le vote des projets réalisables. Chaque votant dispose de 3 voix ou « points » qu'il peut utiliser pour voter pour un, deux ou trois projets maximum.

Les projets obtenant le plus de voix seront sélectionnés par ordre décroissant jusqu'à épuisement de l'enveloppe budgétaire allouée.

**Du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2023**

**Étape 5 : la réalisation des projets**

Les projets retenus seront réalisés dans les trois ans qui suivent le vote.

**De 2023 à 2026**



# J'ai une idée comment je la propose ?



L'appel à projet  
Du 15 décembre au 31 janvier

Je peux déposer mon projet en ligne  
[jeparticipe.ville-cesson-sevigne.fr](http://jeparticipe.ville-cesson-sevigne.fr)

- ➔ Je crée un compte sur la plateforme.
- ➔ Je remplis les champs pour présenter mon projet :
  - Titre
  - Description détaillée de votre projet
  - Résumé
  - Illustration (facultatif)
  - Catégorie (parmi la liste déroulante)
  - Lieu
  - Estimation du coût du projet (si possible)
- ➔ Je peux le modifier jusqu'au 31 janvier grâce à mon compte en ligne.

Je n'ai pas d'accès à Internet.

- ➔ Je me déplace à l'Espace Citoyen
- ➔ Je remplis le formulaire d'appel à projet
- ➔ Je le dépose dans l'urne prévue à cet effet.



Les catégories de projets

- ➔ Jeunesse & éducation ➔ cadre de vie
- ➔ développement durable & biodiversité ➔ culture
- ➔ sport ➔ prévention & sécurité ➔ numérique
- ➔ économie & emploi ➔ solidarité & santé

Le règlement intérieur complet  
est disponible sur le site  
[jeparticipe.ville-cesson-sevigne.fr](http://jeparticipe.ville-cesson-sevigne.fr)

Pour être recevable, votre projet  
doit respecter les critères suivants :

- ➔ Être d'intérêt général  
Il améliore le cadre de vie des Cessonnais.
- ➔ Respecter des compétences  
municipales  
Les projets doivent relever des domaines  
d'intervention de la mairie.
- ➔ Limiter des frais de fonctionnement  
Les projets doivent être des projets d'investissement  
d'un montant maximum de 50 000 € TTC. Vos  
projets engendrent donc une dépense ponctuelle  
et devront limiter les coûts de gestion courante  
(maintenance, dépenses de personnel,...).

- ➔ Être sérieux  
Les projets manifestement déraisonnables ou  
fantaisistes seront jugés irrecevables.
- ➔ Être réalisable techniquement,  
juridiquement et financièrement et dans les  
36 mois  
Les projets devront être suffisamment précis pour  
être étudiés.
- ➔ Le projet ne pourra être jugé recevable  
s'il existe un projet similaire prévu par la  
Ville de Cesson-Sévigné

# Foire aux questions

## Est-ce que je peux déposer une simple idée ?

Non. Votre projet doit être suffisamment décrit et précis (objectifs, budget approximatif, conditions de mise en œuvre, lieu d'implantation,...) pour pouvoir être analysé lors de la phase d'instruction et définir si votre projet est recevable.

## Qu'est-ce qu'un projet d'investissement ?

L'investissement correspond à l'amélioration ou l'enrichissement du patrimoine de la Ville. Il s'agit par exemple de l'achat de matériel, l'aménagement de nouveaux espaces, la construction d'équipement, la rénovation de bâtiments. Le fonctionnement correspond aux dépenses récurrentes et de gestion courante de la Ville (salaires, énergie, maintenance...).

## Je ne sais pas évaluer le coût de mon idée.

Lors du dépôt d'idée, il ne vous est pas demandé un coût précis mais de donner si possible une estimation (le montant des projets est limité à 50 000 € TTC).

## Est-ce que je peux modifier mon projet après l'avoir déposé en ligne ?

Si vous remarquez une erreur ou souhaitez ajouter une information à votre projet, vous pouvez

effectuer la modification en vous connectant sur votre compte puis sur votre projet et cliquer sur « modifier ». Les modifications doivent être réalisées avant la fermeture de la phase « dépôt de projet », soit avant le 31 janvier 2023. Il est également possible de supprimer son projet.

## Est-ce que mon projet sera forcément soumis au vote des habitants ?

En phase d'instruction, les services municipaux vérifient que le projet déposé correspond aux critères de recevabilité précisés dans le règlement. Si certains critères ne sont pas respectés ou si le projet manque de précision, des demandes de modifications seront envoyées au porteur de projet. Si ces changements ne sont pas possibles, le projet ne sera pas retenu et non soumis au vote.

## Les informations sont-elles confidentielles ?

Les informations publiées sur la plateforme concernant le projet déposé sont publiques. En revanche les informations plus personnelles concernant les porteurs de projets (adresse postale, adresse mail, téléphone) sont privées et gardées confidentielles par les services municipaux.

# Des questions ? Une permanence pour vous aider



Jeanne Féret, adjointe à la vie citoyenne et à la communication recevra les habitants les samedis matins de 10h à 12h à l'Espace Citoyen.

→ samedi 10 décembre  
→ samedi 14 janvier

→ samedi 17 décembre  
→ samedi 21 janvier

## Le premier budget participatif de la ville en 2023



**Le premier budget participatif, tant attendu, va être lancé en décembre 2022, au bout de plus de 2 ans et demi de mandat, pour une mise en œuvre au second semestre 2023.**

Lors du conseil municipal du 5 octobre 2022, nous avons eu à nous prononcer sur le règlement de ce budget participatif, ainsi que sur la composition du jury de recevabilité des projets proposés.

Sur la forme, nous regrettons de n'avoir pas été associés à l'élaboration de ce règlement. Un budget participatif élaboré dans une démarche participative, incluant l'ensemble du Conseil Municipal, du Conseil Municipal des Jeunes, et d'habitants volontaires ou tirés au sort, aurait eu une dimension tout autre.



Sur le fond, nous avons proposé des améliorations, entre-autres sur les points suivants :

❖ L'insuffisance du budget alloué (100 000 €) en regard du budget d'investissement global de la ville (10,7 millions d'euros en 2022).

❖ Les porteurs de projets : Ce budget participatif est ouvert au plus grand nombre de Cessonnaises et de Cessonnais, sans restriction d'âge, c'est une très bonne chose. Toutefois nous considérons que la participation des associations risque de créer un déséquilibre par rapport aux personnes qui auront moins de facilités à monter des dossiers, à susciter l'adhésion du fait d'un réseau restreint, voire inexistant. Le budget participatif vise à impliquer davantage les habitants dans la vie locale, il y a donc tout intérêt à s'adresser en priorité à un public moins impliqué dans la vie locale.

❖ Le jury de recevabilité : Nous apprécions d'être représentés dans ce jury. Nous regrettons toutefois que plusieurs instances de la ville puissent à la fois porter des projets et faire partie de ce jury.

❖ Les modalités de vote : Afin de donner plus de chances à chacun des projets proposés et d'inciter les votants à bien étudier l'ensemble des projets soumis au vote, il nous semble indispensable que chaque votant vote obligatoirement pour 3 projets. En résumé, les points mentionnés ci-dessus, issus pour la plupart de l'expérience de collectivités locales ayant déjà mis en place un budget participatif, auraient pu contribuer à limiter les aléas liés à une première mise en œuvre.

La démocratie participative a constitué la colonne vertébrale de notre programme, elle reste un sujet majeur au cœur de nos préoccupations politiques. C'est pourquoi, malgré nos nombreuses réserves quant au règlement intérieur, nous avons voté pour l'ensemble de la délibération relative à ce budget participatif.

### **La Vilaine envahie par la jussie: pas une priorité pour la ville.**

Suite à cet envahissement de la jussie (plante invasive), il avait été annoncé une intervention d'arrachage en fin juin - début juillet profitant de la baisse de profondeur à cette époque. À ce jour, rien n'a été réalisé !

Le retard de traitement de cet envahissement, d'une ampleur jamais atteinte, ne sera pas sans incidence sur la biodiversité de la Vilaine, la qualité des eaux, du paysage et va encore accentuer l'envahissement.

Il nous a été précisé en conseil municipal que le coût étant trop élevé (environ 600 000 €), la réflexion est toujours en cours.

**Nos permanences du samedi matin à 11h, salle du Pressoir : 17 décembre**

✉ [elu.e.s-ecologistes-solidaires@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:elu.e.s-ecologistes-solidaires@ville-cesson-sevigne.fr)

📘 @cessonecologieetsolidaire 📺 @CessonSolidaire

## La transition en marche à Cesson-Sévigné



Panneaux photovoltaïques au pôle éducatif Bourchevreuil.

En cette fin d'année, le marché de l'énergie met à rude épreuve les finances de chacun. Collectivités, entreprises et particuliers, personne n'y échappe. Dans une optique de résilience, la Ville a décidé de saisir cette opportunité pour changer d'échelle dans la production d'électricité renouvelable.

Ainsi, le choix a été fait de dédier plus d'une vingtaine d'hectares de panneaux photovoltaïques à la production d'électricité renouvelable. Cela permettra de couvrir environ 50 % des besoins des ménages cessonnais à l'horizon 2024-2025.

Ces projets prendront place sur les terrains de la Ville répartis comme suit :

- ➔ 7,5 hectares sur la butte du bois de la Justice (au-dessus de la Ligne Grande Vitesse)
- ➔ 2,4 hectares chemin de Bray (à côté de la station d'épuration)

Et sur les terrains privés ou métropolitains :

- ➔ 3,2 hectares sur un délaissé de la SNCF. Ce projet, dont le permis de construire vient d'être déposé, est porté par EDF du côté de la Salmondière.
- ➔ Sur la zone d'activité du Chêne Morand, des toitures végétalisées et des panneaux photovoltaïques seront imposés aux futurs concessionnaires automobiles sur l'équivalent d'une dizaine d'hectares.

Les entreprises se mobilisent également sur notre territoire pour limiter leurs besoins et améliorer l'efficacité de leurs équipements. Ainsi, depuis cet automne, le centre commercial Carrefour, en diminuant les périodes d'éclairage et l'intensité des ampoules, a baissé ses consommations électriques de 20 %.

En tant que particulier, il est aussi possible d'agir. Et pour que ces petits gestes (laisser sa voiture au garage, prendre le vélo, etc...) soient les moins contraignants possible la Ville met tout en œuvre pour développer l'accès aux mobilités douces (REV) et aux transports en commun (Projet Trambus).

En 2023, de nouvelles pistes cyclables vont venir compléter le maillage territorial. Il sera possible de rejoindre Acigné par la porte de Tizé avec l'aménagement du boulevard d'Argentré, Noyal-sur-Vilaine via la rue de la Rigourdière et Rennes enfin via l'Écopôle Sud-Est.

Durant toute la période hivernale, d'autres actions seront mises en place pour limiter notre consommation d'énergie afin d'éviter les coupures, notamment un aménagement des horaires d'ouverture des équipements publics. Nous comptons sur les efforts de chacun pour permettre le confort de tous.

### Le Maire Jean-Pierre Savignac

reçoit sur rendez-vous,  
chaque mercredi de 8h30 à 10h.  
Tél. : 02 99 83 52 00

### Permanences des adjoints

le samedi de 10h à 12h,  
à l'Espace Citoyen (sauf les 24 et  
31 décembre)

### Permanences des élus

**Samedi 3 décembre**  
Gwenaëlle DELPAL, adjointe  
chargée de la Culture

### Samedi 10 décembre

Jean-Pierre SAVIGNAC, le Maire

### Samedi 17 décembre

Françoise GOBAILLE, adjointe  
chargée de l'Action sociale et de  
la Solidarité

**V I S U A L**  
OPTICIEN DEPUIS 1959

MAUBOUSSIN



**02 99 83 94 96**  
OPTIQUE VISUAL - BRUNO THIEULLET  
8, PLACE DE L'ÉGLISE  
CESSON- SÉVIGNÉ

**VOS LUNETTES CONDUITE DE NUIT**  
À PARTIR DE **39€\***



\*voir conditions en magasin

**CESSON-SÉVIGNÉ**  
Marine & Sophie  
6 mail de Bourgchevreuil  
02 23 45 18 01

**ATOL**

**EXAD**  
ESSENTIEL & DOMICILE

Votre confort est notre priorité

 **ENTRETIEN DU DOMICILE**

 **ENTRETIEN DU LINGE**

*Avis Vérifiés* ★★★★★ 4,6/5

 Qualité certifiée **50%** réduction d'impôt

 **CHANTEPIE**  **02 22 91 04 10**  **15, place de l'Eglise**

**MAÎTRE D'ŒUVRE** depuis 1998



**NEUF**

**PLANS 3D**  
PLANS PERSONNALISÉS



**RÉNOVATION**



**EXTENSION**

**RENNES HABITAT**

NEUF   
EXTENSION   
RÉNOVATION 

Agence à Cesson-Sévigné  
02 99 62 57 31  
www.rennes-habitat.fr

# Compte-rendu du Conseil municipal du 16 novembre

Voici les principales délibérations de la séance du Conseil municipal du mercredi 16 novembre. La liste des délibérations est disponible sur le site internet de la Ville : [ville-cesson-sevigne.fr](http://ville-cesson-sevigne.fr)

## Minute de silence

Elle a été observée par les élus en hommage aux anciens adjoints décédés récemment : Marie-France Tuloup et Jean-Yves Bailblé.

## Appel à manifestation (AMI) pour le développement, la construction et l'exploitation de deux projets photovoltaïques au sol, chemin de Bray et Bois de la Justice

La Ville envisage de lancer une procédure d'AMI ayant pour objet de porter à la connaissance du public des manifestations d'intérêt spontanées et d'identifier les opérateurs économiques susceptibles d'être intéressés par la conclusion de baux relatifs à l'occupation de deux sites pour la production d'énergie solaire :

- un premier site estimé à 7,5 hectares situé au Bois de la Justice ;
- un second site estimé à 2,4 hectares situé Chemin de Bray.

## Motion sur les finances locales et la hausse des coûts de l'énergie

La commune de Cesson-Sévigné soutient les positions de l'Association de Maires de France qui propose à l'Exécutif :

- d'indexer la DGF (dotation globale de fonctionnement) sur l'inflation 2023 ;
- de maintenir l'indexation des bases fiscales sur l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) de novembre 2022 (+6,8 % estimés) ;
- soit de renoncer à la suppression de la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises), soit de revoir les modalités de sa suppression ;
- de renoncer à tout dispositif punitif d'encadrement de l'action locale ;
- de rénover les procédures d'attribution de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) et de la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) pour permettre une consommation des crédits votés en lois de finances. Concernant la crise énergétique, la Ville de Cesson-Sévigné soutient les propositions faites auprès de la Première ministre par l'ensemble des associations d'élus de :

- créer un bouclier énergétique d'urgence ;
- permettre aux collectivités de sortir sans pénalités financières des nouveaux contrats de fourniture d'énergie, lorsqu'elles auront dû signer à des conditions tarifaires très défavorables ;
- donner aux collectivités qui le souhaitent la possibilité de revenir aux tarifs réglementés de vente (TRV), c'est-à-dire aux tarifs régulés avant l'ouverture à la concurrence quels que soient leur taille ou leur budget.

## Nomenclature budgétaire et comptable M57 : adoption au 1<sup>er</sup> janvier 2023

Les élus ont adopté à l'unanimité la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable de la M57, pour le budget principal de la Ville, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Cette instruction est la plus avancée en termes d'exigences comptables et la plus complète. Elle résulte d'une concertation étroite intervenue entre la Direction générale des collectivités locales (DGCL), la Direction générale des finances publiques (DGFiP), les associations d'élus et les acteurs locaux. Destinée à être généralisée, la M57 deviendra le référentiel de droit commun de toutes les collectivités locales d'ici au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

## Coopération décentralisée Cesson-Sévigné/Dankassari : subvention

Une subvention de 50 555 € a été accordée à la Ville par le préfet de la Région Bretagne dans le cadre de l'appel à projet biennal 2022-2024 du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE) qui accompagne l'aide publique au développement des collectivités territoriales françaises. Les élus ont décidé à l'unanimité de reverser ces fonds à l'association AESCD (Association d'Échanges Solidaires Cesson-Dankassari) désignée par convention en tant qu'assistant à la maîtrise d'œuvre du programme triennal de coopération Cesson-Sévigné/Dankassari.

## Participation financière aux interventions en milieu scolaire

Depuis plusieurs années, la Ville adhère au plan "musiques en Ille-et-Vilaine" qui œuvre pour la démocratisation culturelle. Les postes de musiciens intervenants étaient pris en charge à hauteur de 100 % par le Département. Ils sont pris en charge à hauteur de 50 % aujourd'hui.

Une participation financière de 2 000 € a été attribuée à l'unanimité au profit du Syndicat intercommunal de musique et de danse du Suet pour les interventions en milieu scolaire 2021/2022.

- ▶ prochain conseil : mercredi 14 décembre à 19h

# LEICHT-MIELE-BORA-NOVY-SERAX-HK LIVING-POLS POTTEN



LEICHT Modèle Bossa noyer et Concrète Brasilia



Pols Potten fauteuil Peggy



Collection Sérax



Pols Potten vases romains



**FUSIO**  
**Cuisine et décoration**  
47F rue de Rennes  
35510 Cesson-Sévigné  
02 99 05 71 08  
[www.fusio-cuisine.fr](http://www.fusio-cuisine.fr)

Suivez-nous

 Fusio Cesson-Sévigné  @fusio\_leicht\_rennes

## Les Délices d'Alexis : un prix pour leur engagement contre le gaspillage



Le couple de boulangers des Délices d'Alexis.

Le couple de boulangers Alexis Tanvez et Cindy Touchais a reçu le 17 octobre le prix "Trophée de l'Excellence Artisanale, Artisan Zéro Gaspi" décerné par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Ille-et-Vilaine.

Ce trophée récompense leur engagement en faveur de l'environnement et leur lutte quotidienne contre le gaspillage alimentaire. Le couple fait appel à des associations pour éviter de jeter. « *Nous travaillons par exemple avec "Pain contre la faim" qui recycle le pain et "les paniers Phenix" pour les invendus* » explique Cindy. Les jeunes boulangers proposent également des paniers anti gaspi une demi-heure avant la fermeture de la boutique. Bravo à eux !

▶ 38 rue du Muguet, centre commercial Beausoleil, 02 99 83 10 20

## Sophie Piton : illustratrice et graphiste

Sophie Piton, graphiste de formation développe aujourd'hui son métier autour de l'illustration.

« *Depuis toute petite l'art fait partie de ma vie. J'ai suivi des cours aux Beaux Arts de Rennes puis je me suis formée à l'art graphique. Après la crise sanitaire, je me suis rendue compte que j'avais besoin d'un retour aux sources, au dessin* », explique Sophie. La jeune femme a donc repris une formation d'illustratrice. Elle propose ses services aux entreprises pour leur besoin en communication et s'adresse aussi aux particuliers pour des commandes plus personnelles comme des portraits, des aquarelles, des faire-part de mariage, ou de naissance...

▶ [spitongraphisme.com](http://spitongraphisme.com) ; 06 29 13 13 12 ;  
Instagram : [spiton\\_illustration](https://www.instagram.com/spiton_illustration)



Sophie Piton, dans son atelier.

## Adeline Belloir : artisan céramiste potière



Adeline Belloir propose des créations et anime des stages.

Passionnée de modelage et de sculpture, Adeline Belloir, céramiste, travaille de façon éthique et locale sa production en grès.

« *Au contact de la terre, on réenchante sa terre intérieure* » Adeline aime citer cette phrase pour se présenter. Après 10 ans dans le secteur social, elle se consacre à son art et vous propose ses créations. Elle fabrique ses propres émaux pour décorer ses productions. « *Je récupère de la cendre de cheminée ou de poêle à bois.* » À partir du mois janvier, la Cessonnaise proposera des ateliers de poterie et de modelage aux adultes par petit groupe afin d'apprendre la technique. Pour les plus jeunes, un atelier sera proposé chaque 1<sup>er</sup> samedi des vacances scolaires.

▶ 06 49 01 35 72 ; Instagram : [Adeline Belloir](https://www.instagram.com/AdelineBelloir) ;  
48, rue de la Croix Connue

# Au Ponts des arts



## Andrea d'Amario, peintre aux pinceaux particuliers

**La Galerie Pictura reçoit, en ce moment, Andrea d'Amario un peintre sans pinceaux ! Andrea d'Amario manipule les tubes lumineux. Il a créé une œuvre spécialement pour la Galerie du Pont des arts.**

Depuis trois ans, Andréa utilise des néons blancs recouverts de gélatine de spectacle. « *Cela me permet de choisir les teintes que je souhaite et je n'ai pas à m'adapter à ce qu'il y a sur le marché.* » explique l'artiste.

Il a fallu trois jours pour installer l'œuvre "Crépuscule" à la Galerie Pictura. « *C'est une œuvre "in situ", l'idée de départ était d'occuper le plus d'espace possible dans le cube situé à la fin de la galerie. Je souhaite magnifier la sensation de grandeur* » indique l'artiste. Il aime la géométrie. « *Cette forme, le dôme géodésique, ne m'appartient pas. Je l'ai repris de l'architecte allemand Richard Buckminster Fuller (1895-1983), qui a mis au point de nombreuses inventions, principalement dans le domaine de la conception architecturale* ».

▶ entrée libre jusqu'au 14 décembre.

## D'autres rendez-vous

### Musée des Transmissions Espace Férié

**Exposition temporaire du musée des Transmissions**

"De la parole à l'image - Communiquer pendant l'Entre-deux-guerres" : après la Première Guerre Mondiale, la France se reconstruit.

Une exposition autour des moyens de communication tels que le téléphone, la radio ou le télégramme qui se perfectionnent et l'arrivée de la télévision. Entrée gratuite. Des jeux ludiques pour enfants et adultes sont proposés. Musée ouvert les mardis, jeudis, samedis, de 13h à 18h30 ; les mercredis, de 9h à 12h et de 13h à 18h30 ; les vendredis, de 13h à 17h ; les dimanches, de 13h30 à 17h30. À noter : le musée sera fermé du 16 décembre au 2 janvier.

▶ 02 99 84 32 87 ; [espaceferrie.fr](http://espaceferrie.fr)

## Agenda

### Chanson Dominique A

Complet.

### Théâtre La nuit des rois

**D'après William Shakespeare.**

La Nuit des Rois s'articule autour d'un triangle amoureux peu commun : le duc Orsino aime la comtesse Olivia, qui elle-même s'éprend de Césario, le messager du duc. Or Césario n'est autre que la jeune Viola, grimée en homme pour retrouver son frère jumeau et tombée elle-même sous le charme du duc Orsino...

Pas d'inquiétude : une conteuse démêle pour le public, les fils de ces multiples intrigues ! Autour d'eux gravitent des personnages hauts en couleur : l'effrontée servante Maria, l'intendant mégalo Malvolio, le virevoltant bouffon Feste et les deux compères de beuverie Sir Toby et Sir Andrew. Une pièce qui célèbre la fête, le travestissement et surtout l'amour.

- ▶ mardi 13 décembre à 20h au Carré Sévigné, Tarifs : 29 €/ 23 €.
- ▶ billetterie en ligne ou au Pont des arts



## Médiathèque : un club lecture pour les 8-12 ans



Domitille, dévoreuse de livres.

**Cet été, la médiathèque a proposé un "Biblio Bingo" à ses jeunes lecteurs de 8 à 12 ans. Ce jeu a été l'occasion de mettre un place un projet permanent : un club de lecture avec les plus fervents lecteurs.**

Si le premier rendez-vous du club a eu lieu en novembre, les enfants avaient déjà eu la chance d'accompagner les bibliothécaires à la librairie pour réaliser l'achat de nouveautés et agrémenter les rayons jeunesse. « Nous souhaitons que le club devienne un lieu d'échange pour les jeunes autour de leurs lectures et de titres que la médiathèque n'a pas forcément et qu'elle pourrait, par exemple, acquérir » explique Céline Le Gouestre,

responsable de la médiathèque.

Parmi les participants, Domitille : « après avoir participé au Biblio Bingo, je me suis inscrite au club de lecture. J'aime bien l'idée d'avoir une présentation des livres qui ne sont pas encore en rayon, précise la dévoreuse de livres. À la médiathèque, je prends généralement des bandes dessinées car les romans, je les ai à la maison. Je viens quand j'ai une activité au Pont des arts : cette année, c'est le mercredi après le solfège.»

Le club de lecture se réunira 4 ou 5 fois par an et proposera au minimum une fois par an une visite à la librairie pour acheter les nouveautés.

## Janvier 2023 : nouveaux horaires à la médiathèque

**Dans le CIM de novembre, nous vous présentions le plan de sobriété énergétique de la Ville face à l'augmentation des coûts de l'énergie. La Médiathèque, face à cette situation, s'inscrit aussi dans cette démarche en limitant ses consommations énergétiques.**

À partir du 1<sup>er</sup> janvier, la médiathèque sera fermée le lundi. Attaché à vous rendre un service de qualité, les horaires sont réorganisés. Ainsi, la médiathèque sera ouverte 24h30 au lieu de 24h actuellement en période scolaire. Au total, elle vous accueillera 26 heures de plus par an.

- Ouverture prolongée jusqu'à 20h le mardi
- Journée continue le vendredi de 12h à 19h
- Fermeture à 12h30 le samedi au lieu de 12h
- Ouverture le samedi pendant toutes les vacances scolaires.
- ▶ retrouvez les horaires sur place ou en ligne sur [ville-cesson-sevigne.fr](http://ville-cesson-sevigne.fr)

**OCC Tennis de table**

**Stage découverte du tennis de table**

Du 19 au 22 décembre

Salle Paul Janson  
Tarifs : 20 €/jour pour les licenciés ; 25 €/jour pour les extérieurs, sur inscriptions  
Ouvert à tous, dès 6 ans.

**Séance découverte**  
**Dimanche 11 décembre**

Salle Paul Janson de 10h30 à 11h30.  
Pour les 4-7 ans.  
10 € sur inscription.  
▶ ocessontt.fr

**Cesson Rennes Métropole HB**

**Jours de match**

**Samedi 3 décembre**

à la Glaz Arena à 20h  
CRMHB contre Aix-en-Provence

**Jeudi 17 décembre**

à la Glaz Arena à 20h  
CRMHB contre Nîmes  
Tarif : à partir de 8 €.

▶ cesson-handball.com

**L'Intervalle Yoga**

**Stages et cours à la carte de hatha yoga**

Du 19 au 23 décembre

Quartier Renaudière  
Cours à partir de 16 ans.  
Constitués de postures, d'exercices de respiration et de relaxations,  
▶ 07 68 10 82 58

**Cesson Grand Large**

**Soirées techniques**

**Lundi 5 décembre**

Salle du Pressoir de 20h à 22h30. Gratuit, sur inscription

L'association organise des soirées thématiques, ouvertes à tous, autour de la voile les lundis jusqu'en

avril. Exemple : l'entretien du moteur, utilisation de la VHF, le plan de voile, la météo marine... Retrouvez le programme complet sur le site de la Ville.

▶ info@cessongrandlarge.org

**ASCK Les poissons volants**

**Biathlon/ course d'orientation**  
**Samedi 3 décembre**

Pôle France, parc de Champagné, étangs de Dézerseul de 9h30 à 17h.  
Entrée gratuite.

▶ asck.wordpress.com

**Cesson art et poésie**

**Exposition**

**17 et 18 décembre**

Salle n°1 du Grand Domaine (centre de loisirs) de 10h à 18h  
Nicole Millet expose ses peintures à l'huile sur feuille de lotus. 10 % des ventes seront reversés à l'association « Vaincre la Mucoviscidose ».

**Kifékoi**

**Représentation théâtrale**

**Jeudi 26 et vendredi 27 janvier à 20h ; samedi 28 janvier à 16h**

Au Pont des arts.

Sur réservation.

Tarifs : 8 € (gratuit pour les moins de 8 ans).

"La comtesse vient dîner ce soir" de Patricia Haubé.

▶ kifekoi35@laposte.net

**Cesson retraite active**

**Spectacle et partage de la galette**

**Jeudi 19 janvier**

Carré-Sévigé à 14h  
Inscription auprès des responsables d'activité

jusqu'au 10 janvier.

La participation sera fixée lors du prochain conseil d'administration.

**Les amis de l'orgue**

**Concert de Noël**  
**Dimanche 18 décembre**

À L'Église à 16h.

Entrée gratuite et libre participation.

Le chœur rennais Psallite dirigé par Fabien Barxell, délégué diocésain à la musique liturgique et accompagné par Stéphanie Ménard proposera des chants traditionnels et des pages célèbres autour de Noël.

▶ 02 99 83 33 45

**Secours Catholique**

**Café enchanté**

**Lundi 19 décembre**

Centre paroissial, salle Jean XXIII à 14h30.

L'équipe locale propose un temps convivial autour de Noël : chants et découverte de l'origine des coutumes de cette période.

▶ 06 74 43 08 69

**Carambole**

**Représentation théâtrale**

**Vendredis 6 et 13 samedis 7 et 14 janvier, à 20h30 ; dimanches 8 et 15 janvier à 15h**

Au Pont des arts.

Sur réservation.

Tarifs : 8 € / 5 €.

La compagnie théâtrale présente "Mariage et châtiment", une pièce de David Pharaon. Une intrigue aux multiples rebondissements et une

comédie éclatante.

▶ 06 95 25 12 22  
occ.carambole@gmail.com

**Vestiaire solidaire**

**Braderie**

**Mercredi 7 décembre**

Stade Roger Belliard, de 9h à 17h.

Vente de jouets, peluches, jeux, poupées en porcelaine, livres entre 7 € et 10 €. Tout le stock de vêtement est soldé à 50 %.

▶ 06 06 54 49 73

**Paroisse Ste Catherine de Sienna**

**Fête de Notre Dame de Guadelupe**

**Samedi 10 décembre**

17h15, départ de la procession au centre Diocésain de la Hublais direction l'Église St Martin.

À 18h, célébration, avec la communauté Latino-américaine, de la fête de la Vierge de Guadelupe.

**Ensemble Partageons le Numérique**

**Stages de formation**

**Décembre/janvier**

Tarifs : adhérents : 10 € la séance ; 30 € les 4 ; Non adhérents : 25 € par séance.

Il reste quelques places, pour certains modules : Explorateur de Fichiers Internet/Réseaux/sécurité/Messagerie Électronique - Gestion des Photos - Traitement de Textes.

▶ epn35510@gmail.com ; 07 83 38 02 65

## Vidéo Club Cessonnais : Bernard Thomazeau crée des petits films d'animation à l'ancienne



**Ne lui parlez pas d'ordinateur. Ce n'est pas sa préoccupation ! Par contre, pour expliquer comment il fabrique ses dessins animés, Bernard Thomazeau, 92 ans, est intarissable !**

### Tombé dans la marmite

Bernard Thomazeau fait partie du Vidéo Club Cessonnais depuis sa création, il y a 32 ans. Il est passionné par le dessin. *« Je suis tombé dans la marmite de bonne heure, à l'âge de 8 ans, lorsqu'en classe j'ai vu des films d'animation. »* Il a travaillé pour le journal Ouest-France en tant que dessinateur. *« Comme j'avais des horaires décalés, je dessinais le matin pour faire mes films. »*

### Des films comme Walt Disney

Bernard Thomazeau opère à l'ancienne, en faisant à la main 12 images sur des celluloids (des feuilles souples), pour 1 seconde de film. Comme les anciens Walt Disney ! *« Je n'aime pas l'ordinateur ! C'est Daniel Reymond, compagnon du vidéo club, qui s'occupe du montage de mes dessins que j'ai photographié deux fois. C'est un travail minutieux et de longue haleine ! Dans le club, il y a un vrai esprit d'entraide. »* Les deux compères sont d'ailleurs en train de finaliser le 9<sup>e</sup> dessin animé de Bernard Thomazeau qui s'intitule "Le Blockhaus".



Dessin de Bernard Thomazeau

### Nommé à l'international

Des adhérents participent aux rencontres de la fédération française de cinéma et de vidéo. *« Il y a le niveau régional, puis national et j'ai eu la chance d'avoir été retenu jusqu'au niveau international ! »* Tous les deux ans, une soirée est organisée au cinéma le Sévigné pour montrer les films des adhérents. *« C'est très émouvant lorsque la salle, comble, applaudit mon film. Cela donne envie de continuer ! »* Le film dont il est le plus fier ? *« Celui que j'ai réalisé contre le tabac : il a fait le tour des écoles ! »*

### Fidèle au club

Le dessinateur vient tous les mercredis au local pour "les après-midi techniques". Le club, présidé par René Durox, propose également des formations. Elles sont animées par des membres du club ou des personnes extérieures. Par exemple, le cinéaste documentariste Larbi Benchiha interviendra lors de la soirée du vendredi 9 décembre.

► [videoclubcessonnais.wordpress.com](http://videoclubcessonnais.wordpress.com)

## INFOS PRATIQUES

### PERMANENCES

**Action Emploi Cesson**  
**Accueil sur rendez-vous place de Waltrop**  
▶ 02 99 83 25 96 ou pae.aec.cesson-sevigne@gmail.com

**Ensemble Partageons le Numérique**  
Vous avez des difficultés avec les démarches, l'informatiques ou les démarches en ligne  
**Permanences d'entraide personnalisées**  
**1<sup>er</sup> et 15 décembre**

à la Médiathèque de 9h30 à 11h30

Venez poser vos questions personnelles, résoudre vos difficultés

**Aide ponctuelle**  
**14 et 28 décembre**

à la Médiathèque de 9h30 à 11h30

Aide ponctuelle. pour répondre à une question simple sur les outils numérique ou vous orienter vers le bon interlocuteur pour vos démarches.  
▶ 07 83 38 02 65

**Vestiaire solidaire**  
**Les mardis, mercredis et jeudis**  
au stade Roger Belliard de 14h à 17h

Lors de ces permanences vous pouvez déposer vos vêtements et/ou venir acheter au dépôt vente. Pas de permanences pendant les vacances scolaires.  
▶ 06 06 54 49 73

**Insertion sociale et professionnelle**  
**Pour les 16 25 ans**  
**le lundi et le jeudi**  
au point accueil emploi de 9h à 17h30

We Ker, la mission locale, accueille les jeunes de 16-25 ans sortis du système scolaire.

▶ 06 20 49 57 71  
mvignolle@we-ker.org

**Couples et familles**  
**Conseil conjugal et familial**

**Lundi 12 décembre**  
sur rendez-vous de 14h à 17h, à l'Hôtel de Ville

▶ 06 02 50 69 39  
couplesetfamilles35@gmail.com

**CIDFF 35**  
(Centre d'information sur les droits des femmes et des familles)

**Jeudis 8 et 22 décembre,**

sur rendez-vous de 14h à 17h, à l'Hôtel de Ville  
▶ 02 99 30 80 89

**Clic'alli'âges**  
**sur rendez-vous**

02 99 77 35 13

Le Clic est une antenne de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)  
▶ 0 800 35 35 05

**Colosse aux pieds d'argile**

**lundi 12 décembre**

sur rendez-vous

à l'Espace Citoyen

L'association a pour missions la sensibilisation aux risques de violences sexuelles, de bizutage et de harcèlement en milieu sportif. Elle accompagne également les victimes de tels abus. La permanence a lieu chaque 2e lundi du mois pour toutes les personnes souhaitant

échanger sur le sujet quelle que soit leur situation.

▶ 02 99 83 52 00

**Aide aux démarches administratives en ligne**

**jeudis 8 et 22 décembre**

sans rendez-vous

à l'Espace Citoyen de 14h à 17h

Un agent de la Ville vous accompagne pour réaliser une démarche administrative sur internet. Pensez à apporter les documents nécessaires à la démarche. Venir avec son propre ordinateur ou smartphone (recommandé).

**Conciliateur de justice**

**Jeudi 1<sup>er</sup> décembre**

sur rendez-vous

à l'Espace Citoyen de 10h à 12h et de 14h à 16h30

▶ 02 99 83 52 00

### NUMÉROS UTILES

▶ **Centre anti-poisons**

02 99 59 22 22

▶ **Hôpital privé Sévigné**

02 99 25 50 50

▶ **Service d'urgence**

**24 h/24**

02 99 25 52 49

▶ **Police nationale**

02 57 87 10 05 ou 17

▶ **Police municipale**

02 99 83 52 14 /

06 09 35 73 92

(du lundi au vendredi, de 8h à 18h ; le samedi, de 8h à 16h)

police.municipale@ville-cesson-sevigne.fr

▶ **Pompiers : 18**

▶ **SAMU 35 : 15**

▶ **Urgence sans abri : 115**

▶ **Pharmacies de garde**

32 37

▶ **Violences conjugales**

02 99 54 44 88 - 24h/24

et 7 jours/7 3919 ou 114

numéro d'écoute national, de 9h à 19h

▶ **Signalement en ligne**

arretonslesviolences.

gouv.fr

▶ **Violences sur les**

**enfants : 119**

▶ **RAM (relais assistants maternels)**

02 99 83 52 00

▶ **SOS parentalité**

09 74 76 39 63

▶ **CDAS**

(Centre Départemental d'Action Sociale) :

02 99 02 20 20

▶ **MDPH**

(Maison Départementale des Personnes

Handicapées) :

0 800 35 35 05

▶ **La Croix Rouge**

09 70 28 30 00 (gratuit,

7j/7 ; de 8h à 20h)

▶ **Solitud'écoute**

0 800 47 47 88

(association les Petits Frères des Pauvres) de 15h à 20h, 7j/7

▶ **Eau du bassin rennais**

02 23 22 00 00 ;

eaudubassinrennais.fr ;

▶ **Voirie Rennes**

**Métropole**

02 23 62 29 82

metropole.rennes.fr

▶ **Déchetterie**

Lundi au samedi : 9h-12h

et 14h-18h (fermée le

jeudi après-midi).

0 800 01 14 31 (gratuit)

▶ **CPAM**

3646, ameli.fr

## État civil

Du 1<sup>er</sup>/10/2022 au 31/10/2022



### NAISSANCE

- Léa LE NORMAND



### MARIAGES

- Pierre-Louis GASTOU et Thérèse DRAPEAU
- Romain FONTENEAU et Alexandra FOUILLARD



### DÉCÈS

- Jocelyne SIZORN, épouse GROSVARD, 98 ans
- François MAZURAI, 84 ans
- Jacques FRIQUET, 76 ans
- Léon BÉZIER, 89 ans
- Denis GADEBOIS, 55 ans
- Denise JAFFRÉ, veuve COGAM, 91 ans
- Marie CHEVÉ, épouse LANGLAIS, 84 ans
- Aylette TABARD, veuve GARREAU, 92 ans
- Marie-Christine HENRY, épouse CHOLLET, 68 ans
- Jean NOBLET, 93 ans
- Yvette GAUTIER, veuve GUIMOIS, 88 ans
- Jean-Yves BAILBLÉ, 75 ans

## Urbanisme

Permis de construire accordés du 1<sup>er</sup>/10/2022 au 1<sup>er</sup>/11/2022

### › Octroi avec prescriptions

- 17, rue de l'Étournal : construction d'un garage avec carport et local à vélo ;
- 10 B route de la Valette : construction d'une maison individuelle ;
- 38E, rue du Pâtis Tatelin : construction d'une maison individuelle ;
- rue des Charmilles : construction de deux bâtiments : industrie, bureau, entrepôts ;
- 25, allée des Rosiers : construction d'une maison individuelle ;
- 32 rue du Chêne Germain : construction d'un ensemble tertiaire et résidentiel : 7 niveaux de bureaux, 6 niveaux de résidence étudiants/jeunes actifs ;
- 1219, avenue des Champs-Blancs : création d'un local technique et d'une terrasse accessible au public ;

## Carnet

La municipalité a appris avec regrets le 29 octobre le décès de Jean-Yves BAILBLÉ, ancien adjoint aux sports de 1995 à 2008. Elle adresse ses sincères condoléances à la famille.

Jean-Yves BAILBLÉ a été secrétaire du club de l'OCC Pétanque de 1999 à 2021.

- avenue de la Boulais, Zac Atalante ViaSilva, îlot C2B lot E : modifications du traitement paysager, de certaines façades, d'altimétries et intégration de clôtures en périphéries de jardins privés.
- › **Annulation / retrait**
- promenade des Puits Romains : construction d'un bâtiment de 12 logements collectifs avec parking en sous-sol ;
- rue de la Villa Romaine : construction de 6 maisons mitoyennes.

## Le service Etat-civil récompensé

Les Trophées territoriaux du funéraire ont été créés en 2022 afin de promouvoir les initiatives des collectivités territoriales dans le funéraire ou le para-funéraire. La Ville a obtenu le prix spécial du jury le 8 novembre pour la mise à disposition gratuite d'une salle pour les familles qui ne souhaitent pas passer par un lieu de culte. Cette salle leur permet de se recueillir une dernière fois autour du défunt avec dignité à travers une cérémonie laïque.



### MAIRIE

1, Esplanade de l'Hôtel de Ville - 02 99 83 52 00  
 espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr  
 ville-cesson-sevigne.fr

#### › Accueil général - Espace Citoyen

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 ; (fermé au public le mardi matin, fermeture à 16h le vendredi), le samedi, de 9h à 12h.

#### › Mairie et Mairie-annexe

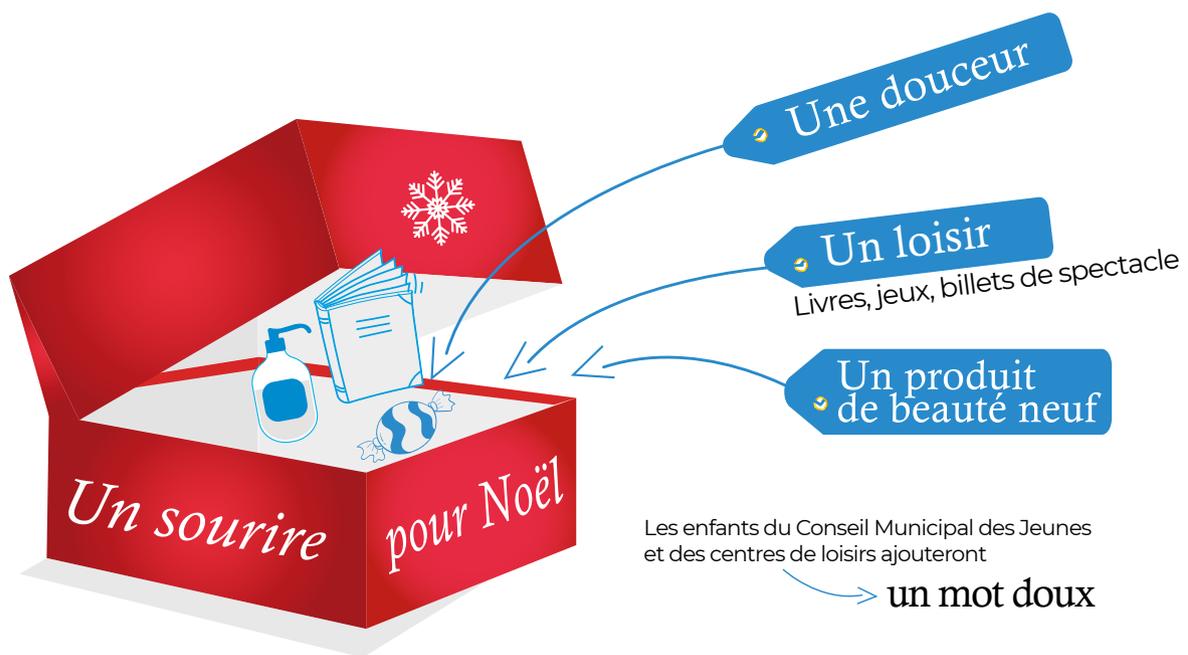
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 (fermé au public le mardi matin, fermeture à 16h le vendredi).

# Boîtes de Noël solidaires

## Jusqu'au 10 déc



Un cadeau solidaire pour  
les personnes isolées



**1** Prenez une boîte à chaussures

**2** Préparez votre boîte emballée dans du joli papier, Notez dessus : homme, femme ou mixte

**3** Déposez-la au CCAS à la mairie où dans un dépôt proche de chez vous (liste sur [ville-cesson-sevigne.fr](http://ville-cesson-sevigne.fr)) avant le 10 décembre



Opération organisée par la Ville en partenariat avec les associations caritatives cessonaises.

